



La Roche Blanche, le 12/02/2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil Municipal se réunira en mairie :

le mercredi 18 février à 19h00,
selon l'ordre du jour joint à la présente convocation.

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie d'agréer, chers collègues, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,

Jean-Pierre ROUSSEL



Convocation adressée par messagerie électronique aux membres du Conseil Municipal :

Monsieur Marcel JOBERTON, Madame Virginie FRITEYRE, Monsieur Guillaume MAILLET, Madame Sylvie COUPAT, Monsieur Jacques LOCUSSOL, Madame Jocelyne PECES, Madame Pierrette HUET, Madame Laurence MAYADE, Madame Caroline PROST, Madame Caroline BONHOMME, Monsieur Vincent PLASSARD, Monsieur José-Eduardo DE MAGALHAES, Monsieur Michael GOUYET, Madame Angélique COPPERE, Monsieur Stéphane BOURDIN, Madame Fabienne TOURGON, Monsieur Christophe JACOB, Monsieur Michel PONS, Monsieur Jean-Pierre DENIZOT, Monsieur Matthieu ROUSSET, Monsieur Julien THUILLIEZ et Madame Céline NECTOUX.



ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU MERCREDI 18 FEVRIER 2026

Introduction de la séance :

.Appel nominal des conseillers municipaux

.Désignation d'un secrétaire de séance

.Approbation du PV de la réunion en date du 9 décembre 2025 (voir document transmis)

1/. Communication sur les décisions prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

2/. Autorisation anticipée de programme d'investissement 2026

3/. Convention de mise à disposition de personnel auprès de Mond'Arverne communauté pour l'organisation de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

4/ Convention relative à la mise en place d'un service commun avec Mond'Arverne communauté pour l'accueil périscolaire organisé dans le groupe scolaire Jules Ferry.

5/. Convention de mise à disposition renouvelée du local du médecin sur la commune

6/ Autorisation de signature d'une convention avec l'EPF Auvergne pour le portage foncier des parcelles BL4 , 5, 6 et 7, portes de Donnezat

7/Régularisation foncière parcelles AK 677 et 679, rue du Montat

8/ Acquisition des parcelles AC531 et AC534 à l'euro symbolique, rue du fort

9/ Autorisation de signer la convention pour le dépôt des archives communales aux archives départementales

10/. Tableau des effectifs : création de postes

Questions diverses

Informations sur le prix de l'eau du SME en 2028